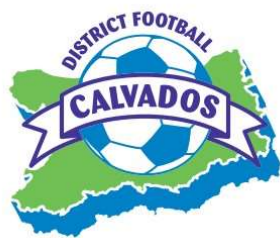


COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS



Réunion du Jeudi 24 Septembre 2026

Procès-Verbal n°08

Présents : Olivier **DELILLE** – Pascal **TANTALIN** – Dominique **FLEURY**- Bruno **GODEFROY**

Excusés : Anne Marie **RABAUD**, Michel **ROUSSEAU**,

Objet : **report de matchs jeunes et seniors, calendrier des coupes**

La commission des compétitions s'est réunie ce jour, et a étudié les demandes de report. Elle a fixé le calendrier des coupes Jeunes. Elle a validé la création d'une compétition U15 à 8.

La commission tient à rappeler que les reports de match doivent suivre la procédure fixée dans le règlement de chaque compétition.

A. Compétition Jeunes

1. La commission prend les décisions suivantes pour les compétitions U15

- DEPARTEMENTAL 1 :

Groupe B : ASTDV 1 - MUANCE FC 1 match prévu le 30 Septembre est avancé au samedi 26 septembre

- DEPARTEMENTAL 3 :

Groupe B : CL COLOMBELLOIS – BSO FOOTBALL 2 : la rencontre est inversée suite à la fermeture du terrain de Colombelles et est reportée au Mercredi 30 septembre à 15h30.

La journée 3 de championnat devant se dérouler le 17 octobre est avancée au 10 Octobre.

La commission a reçu une demande de Stade St Sauveurais souhaitant intégrer le niveau départemental

3. Compte tenu des délais de la demande et du fait qu'un groupe de Départementale 2 serait à 6 équipes, la commission refuse cette demande.

La commission a créé un Championnat U15 à 8

La liste des clubs participant à ce championnat est la suivante :

GROUPE Unique (6)

CROUAY FC 1
USI BESSIN NORD 2
ES PORTAISE 1
USM BLAINVILLE 2
FC FRESNEY LE PUCEUX 1
RSG COURSEULLES 1

2. Calendrier des tours des Coupes Jeunes

La commission fixe le calendrier des coupes U18, U16 et U15 de septembre à décembre 2026.

	Tour 1	Tour 2
Coupe U18	10 Octobre	5 décembre
Coupe U16	Le calendrier sera établi en fonction des équipes engagées lors de la phase Printemps	
Coupe U15	17 Octobre	5 Décembre

Le calendrier des tours suivants sera établi au début de la phase Printemps.

B. Compétition Seniors

1. Report des rencontres

La commission prend les décisions suivantes :

- **COUPE INTER SPORT TOUR 1**

SCH FOOTBALL 4 - USI BESSIN NORD 3 : match avancé au Vendredi 25 Septembre : la demande de report est acceptée.

- **COUPE CALVADOS TOUR 1**

AS PTT CAEN 3 - USI BESSIN NORD 2 : match avancé au Vendredi 25 Septembre : la demande de report est acceptée.

ESFC FALAISE 2 - AS VERSION 2 : match avancé au Samedi 26 Septembre : la demande de report est acceptée.

USM BLAINVILLE 2 - ASL CHEMIN VERT 2 : match avancé au Samedi 26 Septembre : la demande de report est acceptée.

LYSTRIENNE SPORTIVE 2 – SU DIVES CABOURG 3 : compte tenu du match de Coupe de Normandie se jouant sur le terrain de LYSTRIENNE SPORTIVE, la commission décide d'avancer cette rencontre à 12h30.

ESI VALLEE DE L'ORNE 2 – ES CARPIQUET 2 : compte tenu du match de Coupe de France se jouant sur le terrain de l'ESIVO, la commission décide d'avancer cette rencontre à 12h00.

- **DEPARTEMENTALE 4**

Groupe C : DOZULE FC 2 - AS MORTEAUX FRESNE 1 : match reporté du 4 octobre au 1^{er} novembre, la demande est acceptée.

C. Arrêté municipal

Suite au courrier de la Mairie de Colombelles, le stade Pierre Rival est fermé du 24 Septembre au 18 Octobre.

En conséquence, la commission demande au club de CL Colombelles soit de procéder à des modifications de terrain, soit de faire des inversions de rencontre.

Les décisions de la commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le délai de 7 jours suivant sa notification sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Le délai d'appel est de deux jours concernant l'organisation et le déroulement des compétitions. Aucune demande d'appel concernant la date de fixation des rencontres ne saurait être acceptée par la commission d'Appel.

Le Président de séance,
O. DELILLE



Le Secrétaire de séance,
D. FLEURY

